



COMMUNICATION

DU COMITE CITOYEN DE TRANSPARENCE

Fort-de-France, le mardi 24 août 2021

Le Comité Citoyen de Transparence s'est réuni pour la première fois, le 9 août au CHU où il a rencontré les principaux responsables et visité les services de soins intensifs et de réanimation.

Le 9 août il y avait : 55 patients en réanimation (dont 10 en zone militaire) et 18 patients en soins intermédiaires.

Aujourd'hui 24 août, il y a 106 patients en réanimation (dont 20 en zone militaire).

Le comité a constaté : que tous les lits étaient occupés, l'importance des équipements et l'engagement des soignants.

Le jeudi 19 août le comité a été reçu par l'Agence régionale de santé (ARS). La délégation de l'ARS était composée de 5 personnes en présentiel, dont le Directeur général, et 2 en audioconférence. La réunion a duré 2 heures.

- Question du Comité Citoyen de Transparence (CCT) : Quelle est la position de l'ARS sur l'Ivermectine et s'est-elle opposée à sa délivrance ?
- Réponse de l'ARS : Il y a des recherches sur l'Ivermectine mais les données actuelles des publications scientifiques n'ont pas démontré son action curative contre la Covid. Cependant, l'ARS n'est pas intervenu pour empêcher la délivrance de ce produit, auprès de quiconque ; elle n'en a pas la compétence. Certains pharmaciens ont, de leur propre initiative, décidé de ne pas délivrer d'Ivermectine, considérant que cela relevait de leur responsabilité d'appréciation.

Le CCT décide d'interroger l'Ordre et le Syndicat des pharmaciens.

- CCT : Quelle est l'utilisation des anticorps monoclonaux à la Martinique ?
- ARS : Les anticorps monoclonaux sont administrés, en préventif, aux personnes les plus vulnérables et, en curatif, dans les cas graves mais dans les 5 jours de l'infection.
- CCT : Comment expliquer les différences de chiffres sur la couverture vaccinale ?
- ARS : L'ARS calcule le taux sur la population au-delà de 12 ans et Santé Publique France sur la population totale.

Le CCT demande s'il ne serait pas possible d'adopter la même base de calcul.

- CCT : Les renforts qui arrivent de France hexagonale sont-ils vaccinés ?
- ARS : La première vague de renforts était vaccinée à 91%. Les prochaines devront l'être totalement.
- CCT : Y-a-t-il une absence de consensus des médecins martiniquais sur le vaccin ?
- ARS : 85% des médecins sont vaccinés.

Contact :

cctransparence@gmail.com

- CCT : Pensez-vous que la communication sur les vaccins est adaptée à la population ? N'est-elle pas contre-productive ?
- ARS : La communication doit sans doute être réévaluée.

- CCT : L'ARS confirme-t-elle la garantie de l'approvisionnement de l'hôpital en oxygène et qu'en est-il pour la médecine de ville ?
- ARS : Pour l'hôpital, il est approvisionné par des bouteilles. Le fournisseur martiniquais puis celui de Trinidad approvisionnent la Martinique et, compte tenu de l'augmentation des besoins, un bateau militaire assure l'approvisionnement depuis la Guyane une fois par semaine. Pour la médecine de ville, les patients sont alimentés par des appareils, des extracteurs, qui transforment l'air ambiant en oxygène. Les stocks des fournisseurs (400) étaient insuffisants. Ils en ont commandé 150 et l'ARS 270.

- CCT : S'agissant des évacuations sanitaires : comment, qui et quel coût ?
- ARS : Par Falcon de l'armée équipé de civières ou par Airbus d'une compagnie et qui est entièrement dédiée à cette évacuation. Sur les 14 transportés, un seul n'était pas martiniquais. Coût : de 150 à 210.000 € pour un Falcon et 220 à 250.000 € pour un Airbus.

- CCT : L'ARS a-t-elle un contrôle sur les arrivées et les départs ?
- ARS : Les règles sont fixées par la Préfecture. L'ARS contrôle à l'arrivée. Elle l'a fait systématiquement en période de motifs impérieux puis de façon aléatoire lorsque l'aéroport a retrouvé son fonctionnement normal. Les contrôles sont à nouveau systématiques.

- CCT : Y-a-t-il plus de décès par rapport à la moyenne habituelle des décès ?
- ARS : Selon Santé Publique France il y a en moyenne 70 décès par semaine. Il y en a 30 de plus en ce moment. La comptabilisation des morts à l'hôpital est transmise tous les jours à Santé Publique France. Pour les décès en ville, qui s'ajoutent, la comptabilisation est décalée car il faut attendre d'avoir accès aux certificats de décès et cela peut prendre plusieurs jours.

Le CCT décide d'interroger d'autres professionnels (Pompes Funèbres, Mutuelles...) pour approfondir la question de la surmortalité due au Covid.

Le CCT a tenu une réunion de travail le lundi 23 août avec le préfet et le sous-Préfet de Trinité.

Après un tour d'horizon sur la situation sanitaire actuelle (la circulation du virus marque un plateau mais la situation de l'hôpital est toujours tendue), le CCT a interrogé le préfet sur l'incidence de l'arrivée de nombreux voyageurs et la flambée de l'épidémie.

Le préfet indique que les voyageurs qui arrivent en Martinique doivent tous subir un test, y compris les vaccinés et qu'il y a un engagement à respecter une semaine pour les non vaccinés.

Le préfet ajoute que la proportion des cas positifs relevés dans la population est la suivante : 95,2% des testés résident en Martinique et 4,8% à l'extérieur.

Le préfet indique être prêt à répondre sous 48 heures aux questions posées par le Comité. Le CCT indique qu'il posera tant ses propres questions que celles venant par ses canaux et réseaux de la population martiniquaise.